



## suppression de mon rsa

Par **elfyona**, le **03/04/2020** à **08:34**

Bonjour,

La CAF suspend mon RSA alors que j'ai deux enfants handicapés de mon union dont je suis en instance de divorce depuis 25/10/2017, sous prétexte que je ne leur fournis pas le papier qui prouve que je poursuis en justice mon nouveau compagnon avec lequel je viens d'avoir une petite fille mais avec lequel je ne suis pas encore en ménage car lui-même est également en instance de divorce. Ont ils le droit?

Par **youris**, le **03/04/2020** à **09:42**

bonjour,

pour quelle raison devriez-vous poursuivre votre compagnon en justice ?

pourquoi n'avez-vous pas fourni le document demandé par votre CAF ?

pour percevoir des aides sociales de la part de la CAF, il y a des conditions à remplir, les documents que vous devez transmettre sur sa demande à votre CAF, permettent de vérifier si vous remplissez les conditions exigées.

vous pouvez contacter votre CAF ou son médiateur.

avez-vous consulter votre situation sur le site de la CAF ?

salutations